

CAEAS-ECAB RAPPORT À L'INTENTION DES MEMBRES, JUIN 2025

Regroupant tous les employés non syndiqués des conseils scolaires financés par la province de l'Ontario, ainsi que ceux d'un certain nombre d'employeurs partenaires, comme les consortiums de transport et les associations d'employeurs, les membres du CAEAS-ECAB de la FSSBE (Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés) de la FENSÉO fournissent des services essentiels au fonctionnement efficace et continu des conseils scolaires de l'Ontario. Ces services contribuent à garantir la continuité de l'enseignement et de l'apprentissage dans les écoles. Année après année, nos membres font face à des défis et des difficultés liés aux changements imposés ainsi qu'aux défis existants afin de fournir un service excellent à nos conseils scolaires. Il s'agit d'un travail essentiel qui est souvent méconnu. Selon les derniers chiffres reçus, nous comptons plus de 9 100 membres, auxquels s'ajoutent leurs personnes à charge.

Nominations au Conseil d'un nouveau fiduciaire

Cette année, en janvier 2025, le CAEAS-ECAB a eu le plaisir de nommer Peter (Pete) Derochie au poste de fiduciaire au sein du Conseil de la FENSÉO pour un premier de trois mandats consécutifs de trois ans. Ceux et celles qui travaillaient dans le secteur en 2018, lorsque le régime d'avantages sociaux de la FENSÉO a été mis en place, se souviendront de lui comme du premier président du CAEAS-ECAB, de 2016 à 2019. Il a dirigé l'équipe chargée de mettre en œuvre cette nouvelle initiative de FSSBE à l'époque, une entreprise de grande envergure. Ancien directeur associé de l'éducation (affaires et finances) du Simcoe Muskoka Catholic District School Board, il apporte à son rôle de fiduciaire 32 ans d'expérience dans l'enseignement public ainsi que de nombreuses autres expériences en matière de leadership. Nous sommes ravis que Pete Derochie soit notre nouveau fiduciaire!

Nous sommes également heureux d'avoir renouvelé le mandat de Tracy Dottori pour une deuxième période de trois ans. Mme Dottori a toujours été une voix fidèle du CAEAS-ECAB au sein du conseil des fiduciaires de la FENSÉO, veillant aux intérêts de nos membres. Elle est l'ancienne directrice des Services des ressources humaines du Service de police régional de Halton. Avant d'occuper ce poste, Mme Dottori était surintendante des ressources humaines et des affaires au Conseil scolaire public du Nord-Est. Elle a joué un rôle majeur au sein de l'équipe chargée de l'élaboration du régime d'avantages sociaux lors de la création de la FSSBE de la FENSÉO.

Surveillance du régime

Le CAEAS-ECAB continue de surveiller la santé financière du régime. Le changement vers des prestations provenant d'une FSSBE a entraîné une transition importante dans la conception et le financement du régime. Les régimes fournis par les conseils scolaires auparavant étaient des régimes à prestations déterminées, ce qui signifie que les

prestations étaient versées à un niveau fixe et que les conseils scolaires en assumaient le coût. Le modèle de FSSBE de notre régime de la FENSÉO est un régime à cotisations déterminées. Cela signifie que c'est un niveau de financement fixe qui provient du gouvernement de l'Ontario et qui est fourni à la Fiducie en passant par les conseils scolaires. Les prestations sont ensuite versées en fonction du montant du financement du régime. La FENSÉO s'appuie sur des évaluations actuarielles et des analyses d'utilisation pour équilibrer le niveau des prestations versées aux membres.

Au cours des années précédentes, les évaluations ont montré que le fonds de réserve était solide, grâce au fait que l'utilisation des prestations par les participants était inférieure au financement fourni au régime. De ce fait, les participants de la FENSÉO ont bénéficié d'une série d'augmentations de la couverture d'avantages sociaux. Lors de l'assemblée annuelle de l'année dernière, il a été signalé que les coûts des demandes de règlement avaient augmenté, mais que nos réserves étaient suffisamment importantes pour absorber ces augmentations. Pas plus tard qu'en septembre 2024, les fiduciaires ont approuvé des améliorations des prestations, notamment :

1. la couverture des programmes de sevrage tabagique jusqu'à 700 \$;
2. l'augmentation de la couverture des soins de santé mentale jusqu'à 3 000 \$ par année du régime;
3. jusqu'à 4 000 \$ tous les 60 mois pour les appareils auditifs;
4. la couverture du traitement au Botox pour l'hyperhidrose axillaire.

En mars dernier, la FENSÉO nous a informés que ses résultats actuariels préliminaires indiquaient que l'utilisation du régime avait augmenté de manière considérable par rapport à ses prévisions antérieures. Les projections pour l'avenir indiquaient une augmentation encore plus importante. À l'heure actuelle, les demandes de règlement au régime sont supérieures aux revenus (financement gouvernemental). Bien que nous disposions d'une réserve importante, cette situation ne peut être maintenue à long terme si rien n'est fait. Comme notre niveau de financement gouvernemental est fixé jusqu'en août 2027, date à laquelle nous entamerons des discussions, il est probable que certains niveaux de prestations devront être ajustés afin de maintenir la viabilité à long terme du régime. Cela n'a pas encore été déterminé. L'objectif du CAEAS-ECAB est de minimiser tout impact sur les participants tout en préservant l'intégrité fondamentale du régime.

La FENSÉO nous fournira des projections actualisées à la mi-juin. Il est possible que les augmentations prévues de l'utilisation ne soient pas aussi importantes que prévu initialement. Dans l'intervalle, nous discuterons étroitement avec la FENSÉO de tout changement éventuel à apporter à la couverture du régime. Le CAEAS-ECAB a également retenu les services de son propre actuaire pour nous aider à valider les prévisions de la FENSÉO et à évaluer les différentes mesures à prendre concernant les options du régime. Les décisions seront probablement prises en fin juin ou en juillet. Il est donc important que les participants restent attentifs aux communications de la FENSÉO et du CAEAS-ECAB.



Nouveau site Web du CAEAS-ECAB

En avril dernier, un avis a été envoyé aux membres concernant le nouveau site Web du [CAEAS-ECAB – Conseil des associations en éducation pour les avantages sociaux](#). Le nouveau site contiendra les communications aux membres et d'autres actualités, et la plateforme sur laquelle il est construit rendra les modifications beaucoup plus simples.

Au nom du conseil d'administration du CAEAS-ECAB, je souhaite que les dernières semaines de l'année scolaire soient couronnées de succès et j'espère que tout le monde passera un été agréable et en toute sécurité. Restez à l'affût des communications provenant de nous et de la FENSÉO. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide, veuillez m'envoyer un courriel à info@caeas-ecab.ca.

Paul Antaya
Directeur général